Image not found or type unknown

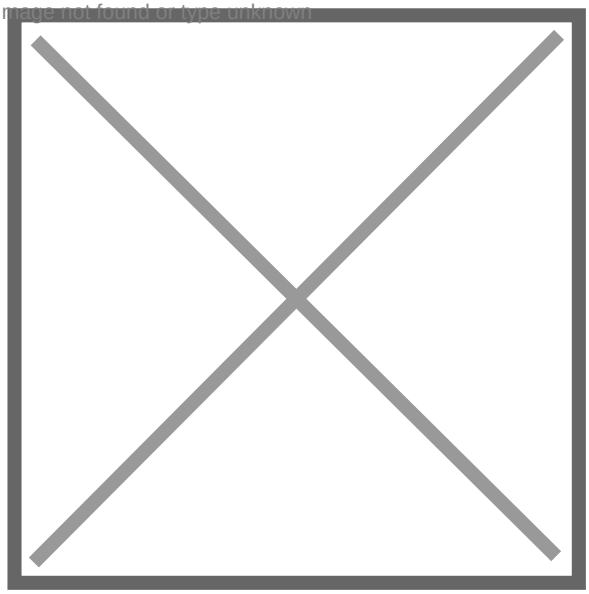

Crédits à la consommation f

Par **magnetolivier**, le **31/10/2012** à **14:15**

Bonjour,
J'ai pris a compter de mars 2011 plusieurs crédits a la consommation avec ma compagne de l'époque. J'ai signé pour elle avec son accord car elle avait des problèmes pour écrire. J'ai réglé les mensualités normalement. En décembre 2011 elle me vire de chez elle et porte plainte contre moi pour usurpation di'dentité pour se dédouanner. En premier lieu par amour j'ai reconnu toutes les fautes pour espérer retrouver son amour.
maintenant je suis séparé depuis 10 mois et je recommence a faire surface après une grave dépression. J'aimerai porter plainte contre elle car elle était au courant des crédits car de mars a décembre soit 9 mois, mais je ne sais pour quel motif pour que la police accepte que je revienne sur les faits.
Je n'ai pas encore été jugé mais je suis sous controle judiciaire.
Je juge d'instruction ma mis en examen pour escroquerie et falsification d'identité.
Merci pour votre soutien
cordialement
Mr ROUSSEL olivier

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés